

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1441

Artikel: Féminisation de la langue : sachons raison garder

Autor: Chaponnière, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Féminisation de la langue

Sachons raison garder

Martine Chaponnière

Même au sein de l'équipe de rédaction de *Femmes en Suisse*, la discussion est vive sur le problème de la féminisation du langage. Question de génération, sans doute. Étant d'une génération « du milieu », pouvant être la mère de l'une et la fille de l'autre, ma position est plutôt médiane. Oui à des efforts de féminisation, non à ces traits d'union faciles et le plus souvent inutiles. Lorsque je lis, par exemple, « parmi les candidat-e-s, on trouvait dix femmes », je ne comprends pas l'adjonction des traits d'union puisque le sens même de la phrase indique que le masculin générique englobe les femmes. Il n'en va pas de même avec « les délégués ont commencé la séance à 11 heures ». Là, nous n'avons aucun moyen de savoir si l'assemblée était parsemée de tailleurs fuchsia ou non. Mais on peut remplacer par : « La séance a commencé à 11 heures ». Et l'on peut aussi se demander s'il est en l'occurrence pertinent de savoir si l'assemblée était mixte. Autre formule couramment employée pour éviter

résoudre, il suffit de parler du corps enseignant, mais que faire avec les associations d'employeurs-euses ? À mon avis, laisser au masculin, tant pis, on sait que derrière la grosse masse des employeurs se cachent quelques employeuses. Que faire, en revanche, lorsque 90 % des « ouvriers » d'une usine sont des ouvrières ? Impossible d'écrire « les ouvrières de l'usine Sototel se sont mises en grève », cela exclurait les 10 % d'hommes qui font partie du mouvement. Mais on peut écrire : « le personnel ouvrier, composé à 90 % de femmes, s'est mis en grève... ». Pour moi,

la question fondamentale reste celle-ci : quand il est pertinent de savoir qu'un nombre plus ou moins grand de femmes reste invisible derrière le masculin générique, alors on se casse la tête pour trouver une bonne formulation. Le reste du temps, on laisse tomber et on réfléchit plutôt sur le contenu.

Un véritable problème se pose, néanmoins, lorsque des mots, le plus souvent flatteurs, ne s'écrivent qu'au masculin. Je pense notamment à prédécesseur et à successeur. Fatiguée de devoir utiliser « devancière » pour le premier et de trouver une périphrase pour le second quand j'écris sur l'histoire des femmes, je suis résolument en faveur d'une féminisation tous azimuts : oui, il y a eu des prédécesseuses et il y aura sûrement des successeuses, quel que soit le domaine envisagé. La question de savoir pourquoi successeur est si « laid » et successeur si « joli » me laisse de marbre.

Respectons la langue : Ils = il et elle

Perle Bugnion-Secretan

« Des mon temps », comme disent les gens âgés, on s'attachait à bien parler. On respectait les règles du français, qu'on finissait par interioriser : accords des participes, emploi du pronom dont ou du subjonctif ou du mot propre. Parmi ces règles, il y avait celle qui veut que le masculin l'emporte sur un féminin quand deux d'entre eux sont ensemble. On néglige aujourd'hui plus d'une de ces règles.

À travers l'analyse de textes variés, on constatait l'évolution de la langue : c'est un organe vivant qui modifie son vocabulaire au fur et à mesure des besoins. Mais on a vu, à l'opposé, les vains efforts de l'hitlérisme pour purifier l'allemand des mots étrangers. Et on voit maintenant l'impossibilité de lutter contre l'emprise de l'anglais dans l'informatique.

La « féminisation » du français se fera au fur et à mesure que les femmes trouveront leur juste place dans leur profession et dans la société en général, et elles la trouveront, mais je ne crois pas qu'on accélérera le processus en voulant forcer la langue.

En attendant, je regrette qu'on en vienne à utiliser des signes typographiques nouveaux, désagréables à l'œil et qui alourdissent la phrase. En outre, on donne ainsi l'idée que les femmes sont une minorité qui doit constamment faire reconnaître sa spécificité et ses droits. Nous avons voulu faire reconnaître, et à combien juste titre (!) l'égalité des droits et des chances entre hommes et femmes. Mais nous avons voulu cette reconnaissance comme un élément de cohésion et d'unité dans une communauté où hommes et femmes partagent à part égales droits et responsabilités. En soulignant constamment la question du genre, on sépare plus qu'on n'unit.

La nouvelle Constitution fédérale stipule clairement au début que le principe de l'égalité entre hommes et femmes correspond à un droit fondamental, intangible. Après quoi elle n'utilise que très occasionnellement la formule « Suisses et Suissesses » ou « citoyens et citoyennes ». Elle s'en remet au bon sens. Tout excès est d'ailleurs opposé à ce qu'on appelait le « génie du français ».



Sandrine et Giuseppe, ingénieure et ingénieur, génie civil, EPFL
Commission « Un avenir différent »

ces traits d'union si disgracieux (surtout quand un pauvre petit « s » se retrouve tout seul en début de ligne comme c'est fréquemment le cas) : l'adjonction du féminin au masculin : « nous nous adressons aux syndicats de travailleurs et de travailleuses, aux associations d'employeurs et d'employeuses, aux enseignants et aux enseignantes ». Certains cas sont faciles à